



Procès-verbal de la deuxième assemblée ordinaire de l'année 2019 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Roch, tenue le jeudi 28 février 2019, à 19h, à l'École nationale d'administration publique, 555, boulevard Charest Est.

PRÉSENCES

Mmes	Véronique Chabot	Présidente (2019)
	Lise Côté Comeau	Trésorière (2020)
	Michèle Dumas-Paradis	Secrétaire (2020)

MM.	Gilles Poirier	Administrateur (2020)
	Florent Garnerot	Administrateur coopté (2019)

ABSENCES

M.	Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal (membre non-votant)
----	---------------------	--

Il y a quorum jusqu'à 19h34.

AUTRES PRÉSENCES

M.	Daniel Leclerc	Ville de Québec, conseiller en consultations publiques
Mme	Odile Rochon	Secrétaire de rédaction

Outre les noms mentionnés ci-dessus, 5 personnes assistaient à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

19-02-1	Ouverture de l'assemblée	19 h 05
19-02-2	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 06
19-02-3	Présentation du CA et des conseillers	19 h 07
19-02-4	Adoption du procès-verbal de janvier 2019	19 h 08
19-02-5	Fonctionnement interne du conseil de quartier	19 h 10
	<ul style="list-style-type: none">• AGA: lieu et budget pour conférence	
19-02-6	Trésorerie	19 h 15
	<ul style="list-style-type: none">• État des revenus et dépenses• Chèques à émettre	
19-02-7	Résolutions diverses	19 h 18
	<ul style="list-style-type: none">• Consultation citoyenne vision de l'habitation	
19-02-8	Présentation d'un invité : «L'Économie sociale»	19 h 20
	par Jacques Beaudet, dir. CDEC de Québec	
19-02-9	Mention des correspondances et représentations passées	20 h 00
	<ul style="list-style-type: none">• Mois Multi• Présentation «Québec, Ville résiliente?»• Frigo-partage de la St-Valentin• Rencontre CDEC• Consultation Biométhanisation 6 février• Appel à projets (ville)- jardins partagés• Modalités d'accompagnement (ville)• Consultation (ville) - aménagement Hamel-Laurentienne• Avis public (ville)- dérogations mineures rue de la Reine• Abattage d'arbres - document à commenter/publier• Histoire du Parc Victoria par Reine Malouin• Réunion publique de Lauberivière 21 mars• Sondage du mois	
19-02-10	Annonces des évènements à venir	20 h 20
	<ul style="list-style-type: none">• Repair café 9 mars• Grève mondiale étudiante 15 mars• CQSR 28 mars : MEMS et abattage d'arbres	

	<ul style="list-style-type: none"> • AGA 25 avril: Conférence José Doré • Suggestions du public? 	
19-02-11	Dossiers de travail	20 h 30
	<ul style="list-style-type: none"> • Table environnement 	
19-02-12	Enjeux ponctuels et interactions avec le public	20 h 50
	<ul style="list-style-type: none"> • Mégots • Histoire du Parc Victoria • Axe Mgr-Gauvreau • FAAAD 	
19-02-13	Période de questions et commentaires du public	21 h 10
19-02-14	Varia	21 h 30
19-02-15	Levée de l'assemblée*	21 h 40

*Les heures indiquées varient

19-02-1 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19h09.

19-02-2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CA19-02-13

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DUMENT APPUYÉE PAR M. Florent Garnerot, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la deuxième assemblée ordinaire de 2019 du Conseil de quartier Saint-Roch.

Adopté.

19-02-3 Présentation des administrateurs et des conseillers

Mme Véronique Chabot invite les administratrices et les administrateurs à se présenter respectivement.

19-02-4 Adoption du procès-verbal de janvier 2019

RÉSOLUTION CA19-02-14

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DUMENT APPUYÉE PAR Mme Michèle Dumas-Paradis, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la première assemblée ordinaire du conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Roch du 31 janvier 2019.

Adopté.

19-02-05 Fonctionnement interne du conseil de quartier

- AGA: lieu et budget pour conférence

Deux administratrices du CQSR ont visité la Maison de la coopération et de l'économie solidaire de Québec et proposent que l'Assemblée générale annuelle (AGA) y ait lieu. Par la suite, une décision sera prise sur le lieu des assemblées ordinaires.

RÉSOLUTION CA19-02-15

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DUMENT APPUYÉE PAR Mme Lise Côté Comeau, il est proposé que l'Assemblée générale annuelle du Conseil de quartier Saint-Roch se tienne à la Maison de la coopération, au 155 Boulevard Charest Est, Salle 2, à 19h, jeudi le 25 avril 2019.

Pour encourager les citoyens à venir à l'AGA, il est proposé d'inviter José Doré à faire une conférence pour présenter «Marie-Barbe Loïselle, l'espionne de Saint-Roch». Un document a été préparé à cet effet par Mme Véronique Chabot pour obtenir un montant de 175 \$ du budget d'initiative du CQSR.

RÉSOLUTION CA19-02-16

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DUMENT APPUYÉE PAR M. Florent Garnerot, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier Saint-Roch demande un budget d'initiative de 175 \$ pour la présentation d'une conférence lors de son assemblée générale annuelle.

19-02-06 Trésorerie

- État des revenus et dépenses

Mme Lise Côté Comeau explique que le chèque remis à Chefs en herbe n'a pas encore été encaissé. Il n'y a rien d'autre à signaler.

- Chèques à émettre

RÉSOLUTION CA19-02-17

SUR PROPOSITION DE Mme Lise Côté Comeau DUMENT APPUYÉE PAR Mme Véronique Chabot, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Roch rembourse un montant de 8,96 \$ à Mme Michèle Dumas-Paradis pour l'achat de biscuits pour l'assemblée du 28 février 2019.

RÉSOLUTION CA19-02-18

SUR PROPOSITION DE Mme Lise Côté Comeau DUMENT APPUYÉE PAR Mme Michèle Dumas-Paradis, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Roch paie un montant de 85 \$ à Odile Rochon pour la rédaction du procès-verbal du 31 janvier 2019.

19-02-07 Résolutions diverses

- Consultation citoyenne sur la vision de l'habitation

La Ville de Québec organise, une consultation en plusieurs étapes afin d'élaborer sa vision de l'habitation. À titre d'acteurs du milieu, les administrateurs du Conseil de quartier Saint-Roch devaient répondre à un questionnaire sur l'habitation et envoyer un représentant pour transmettre les réponses à une consultation organisée par la ville le 28 février 2019 à 19h, soit en même temps que l'assemblée du conseil de quartier. Par conséquent, il a

été convenu que Mme Michèle Dumas-Paradis quitterait l'assemblée du conseil de quartier avant la fin pour y assister.

Les administrateurs n'ont pas eu le temps de consulter les citoyens en assemblée publique, ils déplorent ce conflit d'horaire et estiment que la diversité des points de vue des acteurs de l'habitation du quartier Saint-Roch doit être représentée. Des citoyens dans la salle expriment leur accord.

M. Daniel Leclerc explique que certains groupes de ressources techniques et des représentants du logement social sont invités à un atelier distinct durant une des étapes de consultation de la ville.

Une résolution pour la tenue d'une consultation publique sur la Vision de l'habitation dans le quartier St-Roch est adoptée à l'unanimité :

RÉSOLUTION CA19-02-19

ATTENDU QUE la Politique d'habitation de la Ville a été adoptée en 2005 et qu'une actualisation s'impose en raison des nouvelles réalités économiques, sociales et urbaines ;

ATTENDU QUE les principaux enjeux d'habitation tels que le vieillissement de la population, l'accessibilité des logements, la densification harmonieuse, la mixité sociale et la revitalisation des quartiers doivent être analysés afin de répondre aux besoins actuels et futurs des citoyens ;

ATTENDU QUE les acteurs du milieu seront conviés à un grand Forum sur l'habitation les 12, 13 et 14 juin 2019, afin d'approfondir la réflexion et d'identifier des pistes d'action touchant l'habitation à Québec ;

ATTENDU QUE plusieurs groupes de ressources techniques (GRT), les associations de coopératives, les principaux promoteurs immobiliers, les associations pertinentes ont été également invités à participer à des ateliers animés par la Ville ;

ATTENDU QUE les petites coopératives d'habitation du quartier, les petits propriétaires de blocs, et les citoyens-nes n'ont pas été invités à ces ateliers par la Ville ;

ATTENDU QUE le conseil de quartier St-Roch juge que la ville n'a pas accordé assez de temps pour faire une véritable consultation de l'ensemble des personnes touchées par la révision de la politique de l'habitation dans la Ville de Québec et plus particulièrement dans le quartier St-Roch ;

ATTENDU QUE qu'un représentant du CA ne pourra partager que les commentaires des administrateurs-trices et ne pourra transmettre ceux de l'ensemble de la population du quartier St-Roch lors d'une rencontre qui aura lieu le jeudi 28 février à 19h ;

SUR PROPOSITION DE Mme Michèle Dumas-Paradis DUMENT APPUYÉE PAR M. Gilles Poirier, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier St-Roch organise une consultation publique avec le support logistique de la Ville de Québec pour recueillir les com-

mentaires et propositions des citoyens-nes de St-Roch, des petites coopératives d'habitation du quartier, des petits propriétaires de blocs et des maisons de chambre qui n'ont pas été invités aux ateliers animés par la Ville. Et ce, afin d'avoir un portrait plus complet sur l'habitation lors du Forum sur l'habitation qui se tiendra en juin 2019.

- Consultation sur la biométhanisation - 6 février (ce point est déplacé dans Résolutions diverses)

Mme Véronique Chabot explique que le Conseil de quartier Maizerets a demandé à trois reprises que soit tenue une consultation publique sur l'usine de biométhanisation, mais sans succès. À présent, ils demandent que le projet soit soumis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Les audiences publiques sur de tels projets d'envergure permettent l'acceptabilité sociale et aident les promoteurs à améliorer leur projet. Mme Véronique Chabot explique qu'une résolution à cet effet est présentée par le CQSR dans l'intention positive de favoriser un projet bon pour l'environnement, qui sera une fierté pour Québec (et non une honte) :

RÉSOLUTION CA19-02-20

CONSIDÉRANT la résolution 19-CA-12 du Conseil de quartier Maizerets concernant les demandes de consultations publiques sur la future usine de biométhanisation ayant été rejetées par la Ville;

CONSIDÉRANT la lettre de demande d'audiences publiques sur le projet de Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec (CBAQ), transmise au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), par le Mouvement pour une ville Zéro Déchets, le 04 février 2019;

CONSIDÉRANT que les citoyens de Saint-Roch partagent les impacts néfastes pour la santé découlant des activités industrielles des quartiers voisins;

CONSIDÉRANT que le Conseil de quartier Saint-Roch est en faveur de tout projet ayant un effet positif sur la qualité de l'environnement et souhaite que les citoyens aient plus d'information sur ce projet d'envergure ainsi qu'avoir la possibilité de poser des questions et émettre des commentaires;

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot D'UMENT APPUYÉE PAR Mme Michèle Dumas-Paradis, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier Saint-Roch se joigne au Conseil de quartier Maizerets pour demander au ministre de l'Environnement la tenue d'audiences publiques sur le projet d'usine de biométhanisation à Québec.

19-02-08 Présentation d'un invité : « L'économie sociale »

- Par Jacques Beaudet, directeur de la CDEC de Québec

La Corporation de développement économique communautaire (CDEC) fête cette année ses vingt-cinq ans d'existence. Les bureaux sont situés à la Maison de la coopération.

Sa mission est (1) d'accompagner les entreprises d'économie sociale dans leur processus de démarrage ou leur développement d'affaires (dans le quartier, des exemples d'entreprise d'économie sociale sont : la Barberie, la Maison des métiers d'art de Québec, Coop Zone et Librairie Pantoute).

Ensuite (2), la CDEC offre des cours d'informatique gratuits dans les milieux défavorisés. Finalement (3), la CDEC propose des services de comptabilité pour tous types d'entreprises.

Les citoyens peuvent se renseigner sur la CDEC grâce à l'infolettre ou par la page Facebook. L'Assemblée générale annuelle aura lieu le 10 septembre prochain à Recyclage Vanier.

L'économie sociale au Québec est plus importante que les secteurs de la construction et des mines réunis. L'entreprise d'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;

- elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État;
- elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagers et usagers, travailleuses et travailleurs;
- elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;
- elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.

La CDEC accompagne des projets structurants. Il est question du développement d'un projet multi-services sur un terrain de stationnement dans le quartier Saint-Roch.

Il y a diverses sources de financement possibles pour les entrepreneurs collectifs : Ville de QC, Caisse d'économie solidaire, Desjardins, les banques, Filaction, Chantier de l'économie sociale, Fonds d'emprunt, Investissement Québec, le financement participatif, etc. La CDEC est mandataire du Réseau d'investissement social du Québec et peut à ce titre faire des prêts de capitalisation.

Les citoyens intéressés sont invités à participer aux séances d'information gratuites de la CDEC sur l'économie sociale, offertes à chaque mois.

Q/R

Q : Comment s'assurer que notre idée ne sera pas volée?

JB : Le code d'éthique de la CDEC prévoit une clause de confidentialité. L'idée appartient toujours à l'entrepreneur.

Q: Est-ce que l'économie sociale est surtout orientée vers les services?

JB : Non, vers les produits Et services.

Mme Véronique Chabot souligne que le compte bancaire du Conseil de quartier Saint-Roch est transféré depuis peu à la Caisse d'économie solidaire.

19-02-09 Mention des correspondances et représentations passées

- Mois Multi

Des administrateurs du Conseil de quartier Saint-Roch ont participé à l'événement qui se termine cette fin de semaine.

- Présentation «Québec, Ville résiliente?»

Mme Michèle Dumas-Paradis a assisté à cette présentation le 11 février dernier. Toute l'information est disponible sur la page <https://fr-fr.facebook.com/QcVilleResiliente/>

- Frigo-partage de la St-Valentin

Des administrateurs du Conseil de quartier Saint-Roch étaient présents à cette activité.

- Rencontre CDEC

Des administrateurs du Conseil de quartier Saint-Roch ont visité les locaux de la CDEC.

- Appel à projets (Ville)- jardins partagés

Les citoyens intéressés ont jusqu'au 15 mars pour présenter un projet de jardin collectif ou communautaire. Les informations sont sur le site https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/programmes-subventions/loisirs_sports/amenagement-jardins-partages.aspx

- Consultation (Ville) - aménagement Hamel-Laurentienne

Le Conseil de quartier Saint-Roch a reçu une invitation, à titre d'acteur du milieu, à assister à une consultation de la Ville pour échanger des idées sur ce futur éventuel boulevard urbain. Les citoyens peuvent participer à la consultation sur le site Internet de la Ville, jusqu'au 10 mars : https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/visions/hamel-laurentienne/

- Avis public (Ville)- dérogations mineures rue de la Reine

Une dérogation a été demandée pour un projet résidentiel. Le bâtiment serait conforme au zonage et la dérogation doit permettre l'aménagement du stationnement souterrain. Les citoyens qui ont des commentaires pourront les exprimer le 11 mars lors du prochain conseil d'arrondissement.

- Abattage d'arbres - document à commenter/publier

Au Conseil de quartier Saint-Roch, un débat sur la réglementation de l'abattage des arbres aura lieu le mois prochain. Le conseiller municipal, M. Pierre-Luc Lachance, a demandé que le Conseil de quartier Saint-Roch publie un document Google Docs afin que tous les citoyens contribuent à la réflexion sur cet enjeu. Ils ont jusqu'au 28 mars prochain. Le document est disponible sur la page Facebook du Conseil de quartier Saint-Roch et sera envoyé par infolettre aux abonnés.

- Histoire du Parc Victoria par Mme Reine Malouin

Le Conseil de quartier Saint-Roch a reçu une communication qui fera l'objet d'une présentation de M. Léonce Naud, voir plus bas.

- Réunion publique de Lauberivière le 21 mars prochain

Le Conseil de quartier Saint-Roch prévoit y assister.

- Sondage du mois

Rien à signaler.

19-02-10 Annonce des événements à venir

- Repair Café le 9 mars prochain

À Limoilou, une offre de service supplémentaire sera proposée dans les locaux de la Patente pour permettre de réparer des objets brisés. Une réunion de démarrage aura lieu le 9 mars.

- AG de Verdir et Divertir (ajout)

Tout le monde est invité à l'Assemblée générale de Verdir et Divertir à la Maison Jaune à 19h30 le 11 mars prochain.

- Grève mondiale étudiante le 15 mars

Une grève étudiante pour l'environnement aura lieu le 15 mars prochain.

- CQSR 28 mars : MEMS et abattage d'arbres

Lors de la prochaine assemblée du Conseil de quartier Saint-Roch, le projet « Mon environnement, ma santé » sera présenté. Il y aura également une discussion sur l'abattage d'arbres.

- AGA 25 avril: Conférence José Doré

Une conférence de José Doré sera présentée lors de l'Assemblée générale annuelle du Conseil de quartier Saint-Roch, conditionnellement à ce que le montant provenant du budget d'initiative soit accordé.

- Suggestions du public?

L'Assemblée générale annuelle de l'Engrenage aura lieu le 27 mars 2019 à 17h.

19-02-11 Dossiers de travail

- Table environnement

Cette Table est une initiative du Conseil de quartier du Vieux Limoilou. La dernière rencontre a permis de déterminer quel sera le fonctionnement de la Table. La prochaine réunion aura lieu le 29 avril.

Pour le quartier St-Roch, les enjeux suivants ont été identifiés comme étant prioritaires : la qualité de l'air, la cohabitation avec les automobiles (transports actifs), le verdissement et la canopée, les matières résiduelles.

19-02-12 Enjeux ponctuels et interactions avec le public

- Mégots

Pier Paolo Comida, volcanologue, fait une présentation sur « Les mégots : une plaie de notre quartier, un fléau pour l'environnement et la santé publique ».

Les mégots sont un déchet largement sous-estimé. C'est pourtant le déchet de plastique le plus commun dans le monde (en nombre). Environ 80 % des mégots finissent dans la nature. Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. De nombreux fumeurs jettent leurs mégots dans les canaux de drainage. Toute la vie marine est affectée et des particules se trouvent dans l'eau potable.

Dans le quartier, les mégots s'accumulent dans la rue à de nombreux endroits. Comment faire pour que les mégots ne se retrouvent pas sur le sol?

Q/R :

M. Florent Garnerot estime que le problème est largement dû à la loi québécoise anti-tabac puisque les bars et commerces ont dû retirer leurs cendriers.

Un citoyen estime qu'avec cette loi, la responsabilité de la pollution par les mégots est passée du privé au public. La Ville devrait être responsable.

Une citoyenne pense qu'il faut sensibiliser les citoyens.

Mme Véronique Chabot invite M. Comida à contacter CMONBAG et la Société de développement commercial de Saint-Roch, qui sont sensibilisés à cette question des mégots et qui ont des projets en cours d'élaboration.

Selon Mme Lise Côté Comeau, le cendrier portatif mériterait d'être mieux connu.

- Histoire du Parc Victoria

Le géographe Léonce Naud explique qu'il a existé à Québec le Mouvement rivières vivantes (1992 approx.) qui a entrepris de convaincre la Ville de Québec de retirer le béton de la rivière Saint-Charles.

Il souhaite communiquer aux citoyens qu'il a trouvé un document qui permet de comprendre pourquoi le Parc Victoria a pratiquement disparu au XXe siècle.

M. Naud suggère par ailleurs aux citoyens de s'intéresser aux projets de développement de quais au Port de Québec, destinés notamment à accueillir les bateaux de croisière et qui vont contribuer à augmenter la circulation dans les quartiers centraux de Québec.

Il retrace brièvement l'histoire du Bassin Louise et soulève la question : pourquoi la tête du bassin n'est-elle pas accessible aux citoyens? Il propose au Conseil de quartier Saint-Roch de faire revivre ce projet.

Mme Véronique Chabot souligne que les bateaux de croisière sont un joueur majeur dans la pollution de l'air dans notre quartier.

- Axe Mgr-Gauvreau

Il n'y a pas de trottoirs sur l'axe Mgr-Gauvreau. Les réponses du conseiller municipal à cet effet démontrent qu'il n'y a pas la volonté de la Ville qu'il y ait un trottoir à court terme. Les piétons et piétonnes se mobilisent.

- FAAAD

Le Conseil de quartier Saint-Roch a été contacté par les étudiants de la Faculté d'architecture de l'Université Laval qui craignaient le déménagement de la Faculté. Le Conseil de quartier Saint-Roch a tenté à plusieurs reprises de les contacter, sans retour. Le dossier est fermé.

19-02-13 Période de questions et commentaires du public

Citoyen : Quand va démarrer le compostage domestique dans la Ville de Québec?

Mme Véronique Chabot rappelle que la Ville va recueillir les matières compostables pour l'usine de biométhanisation. Actuellement, Craque-Bitume gère du compostage communautaire.

Citoyen :Y a-t-il des plaintes sur l'ancien édifice d'Omer DeSerres? Une partie du mur est tombée. Pourquoi cet immeuble demeure abandonné?

M. Leclerc rappelle que le Conseil de quartier Saint-Roch a adopté des résolutions à cet effet dans le passé. Mme Véronique Chabot rappelle que des citoyennes avaient demandé l'appui du Conseil de quartier Saint-Roch pour une plus grande surveillance policière dans ce secteur.

Citoyen : Y a-t-il des plaintes de citoyens sur le déneigement?

Mme Véronique Chabot explique que le mois dernier il y a eu une présentation au Conseil de quartier Saint-Roch sur le déneigement. La Ville met à jour sa politique de déneigement. C'est un sujet de grand intérêt pour les citoyens. La Ville recommande d'appeler au 3-1-1 en cas de problème. M. Daniel Leclerc confirme que des plaintes peuvent également être transmises par Internet.

Citoyen : Il y a 3 bâtiments en décrépitude sur l'îlot des tanneurs. La Ville doit réagir :

- Ancien Omer DeSerres
- À côté d'un ancien garage
- En face de l'ancienne quincaillerie Quentin
- Entre Caron et St-Anselme

19-02-14 Varia

s.o.

19-02-15 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé, l'assemblée est levée à 21h40.

[PV Adopté et signé le XYZ]